



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



16005263

Tribunal de Commerce

31 DEC. 2015

Brabant Wallon
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0837.728.325

Dénomination

(en entier) : **ASPHAN**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : rue de Genval, 12 à 1301 Bierges

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSIONS

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés
tenue au siège social en date du 13 novembre 2015 à 16 heures.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé de LIEDEKERKE.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 16 heures.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Démission d'un gérant et décharge de celui-ci
- Démission d'une personne déléguée à la gestion journalière

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

1. Démission d'un gérant et décharge de ce dernier

Accepte la démission de Monsieur Jean-Marie FROES, à la date du 13 novembre 2015, de son poste de gérant. Il lui est donné entière décharge pour son mandat écoulé.

2. Démission d'une personne déléguée à la gestion journalière

Accepte la démission de Monsieur Jean-Marie FROES, à la date du 13 novembre 2015, de son poste de personne déléguée à la gestion journalière. Il lui est donné entière décharge pour son mandat écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17H00 ;

Hervé de LIEDEKERKE
Gérant

Jean-Marie FROES
Gérant sortant

Jean-Marie FROES
Pers. Dél. Ges. Journ. sortant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature